

Croix-Rouge américaine

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

puissances. Malgré cela, je suis persuadé qu'avec une bonne organisation adaptée aux circonstances spéciales de notre pays, nous pouvons et nous devons nous mettre à la hauteur. Je voudrais exprimer le désir que la Croix-Rouge suisse se pose des tâches simples et pratiques, tant pour la guerre que pour la paix, aussi bien

vis-à-vis de l'armée que du peuple, et qu'elle devienne réellement le trait d'union entre notre population et notre armée.

J'espère que la Croix-Rouge travaillera toujours plus — en temps de paix comme en temps de guerre — à la prospérité de notre peuple et de nos milices, pour le bien de notre patrie bien-aimée.

Croix-Rouge américaine

Le *Bulletin International*, numéro de juillet 1911, nous donne des nouvelles intéressantes de l'activité de la Croix-Rouge des Etats-Unis. Comme notre Croix-Rouge suisse, la société manque d'argent; elle a décidé qu'avant la conférence internationale de Washington en mai 1912, elle aurait réuni 10 millions de francs. Les revenus de cette somme assureront la possibilité de porter immédiatement les premiers secours.

Une part de cet effort a été attribuée à chaque Etat: celui de New-York devait fournir 2,500,000 fr., il les a déjà dépassés; celui de Washington a rassemblé en 15 jours 165,000 fr. au lieu de 125,000 qu'il devait fournir. Moins craintif que notre société centrale, le comité administratif de la Croix-Rouge américaine a levé une sorte d'impôt sur les sections des différents Etats qui paraissent avoir puisé dans cette manière de faire une heureuse émulation. Si nos collègues d'Amérique continuent ainsi, il est hors de doute que la somme destinée à cette réserve financière de 2 millions de dollars sera largement dépassée.

Wagon de premiers secours

Une compagnie de construction de wagons de chemin de fer a livré dernière-

ment, à titre de don, un wagon de 30 mètres de longueur à la Croix-Rouge américaine. Ce wagon a une double destination. En cas de guerre ou de catastrophe, attelé à n'importe quel train, il servira à l'évacuation de blessés ou de malades; en attendant d'être ainsi employé, il sert de réclame à la Croix-Rouge. Circulant tantôt dans le Nord, tantôt dans le Sud, à l'Ouest comme à l'Est, il s'arrête dans une gare; le Dr Glasgow qui le dirige avec du personnel sanitaire, s'établit ainsi pour quelques jours dans différentes localités. Comme la moitié du wagon constitue un vaste local, le médecin-dirigeant y organise des conférences, des cours de premiers secours, etc., et vulgarise ainsi les tendances de la Croix-Rouge tout en faisant apprécier ses bienfaits.

C'est cette salle qui est destinée à être transformée immédiatement en hôpital-roulant, aussitôt que le besoin s'en fera sentir. Il va sans dire que le wagon est muni de brancards et d'objets de pansements de toute nature qui servent à la démonstration en attendant leur emploi pratique. — Dans chaque endroit où le Dr Glasgow arrête le wagon de la Croix-Rouge, il gagne des sympathies et même des collaborations à l'œuvre de l'assistance volontaire.

Timbre en faveur de la lutte contre la tuberculose

La Croix-Rouge américaine, avec l'aide de la Ligue contre la tuberculose, a repris en 1910 sa campagne en vue de rassembler des fonds à employer contre le fléau de la phtisie qui est appelé là-bas « la grande plaie blanche ». Cette campagne consiste à organiser la vente d'un timbre de bienfaisance dit timbre de Noël, qui porte les vœux de Noël et de Nouvel-An à tous les destinataires des lettres ou des cartes sur lesquels il est apposé. Quoique les comptes ne soient pas encore arrêtés, on prévoit que la vente aura atteint le chiffre de 50 millions de timbres, ce qui représente une somme de 2,500,000 fr. Comme les frais sont minimes, on pense que les $\frac{9}{10}$ environ de la recette brute pourront être affectés à la lutte contre la tuberculose.

Départements de la Croix-Rouge américaine

Le *Département de la guerre* s'occupe de tout ce qui concerne l'organisation des transports des blessés militaires et leur hospitalisation, tant sur terre que sur mer; il enrôle et forme les « nurses » (infirmières) et organise des cours d'instruction dans le domaine des premiers secours. Nous reviendrons plus loin sur cette activité.

Le *Département national* a pour mission d'organiser les secours en cas de désastres, de catastrophes, de fléaux ou de cataclysmes. C'est lui, par exemple, qui s'occupe de la lutte contre la tuberculose et de la vente du timbre de bienfaisance dont il a été parlé plus haut.

Le troisième dicastère de la Croix-Rouge américaine, le *Département international*, étend son regard au delà des Etats-Unis. C'est lui qui pourvoit à ce que la solidarité internationale existant

entre les sociétés de la Croix-Rouge ne soit pas un vain mot, aussi bien dans les différents Etats de l'Union que dans le monde entier.

Pour encourager l'instruction et l'application des enseignements reçus dans le domaine des premiers secours, des prix ont été institués en Amérique pour récompenser ceux qui, dans l'année qui suit celle où ils ont subi leur examen, porteront au moins une fois secours à des victimes.

Des cours ont été organisés dans les établissements d'instruction supérieure et une entente est intervenue entre les Unions chrétiennes et la Croix-Rouge afin de faciliter la diffusion de l'enseignement aux Secouristes des deux sexes. L'Association des « Boy scouts », qui cherche à améliorer les jeunes gens et à en faire des citoyens utiles, avec la devise: « être utile et aider les autres », a tendu la main à la Croix-Rouge. En effet, si l'on veut vivre pour les autres, leur être secourable, il est indispensable d'avoir quelques notions des secours à porter en cas d'accidents, de maladies subites, évanouissements, noyades, coups de soleil, empoisonnements, blessures diverses. Il faut connaître aussi le transport des malades. Des cours d'instruction pratique dans les premiers secours seront donc donnés par des maîtres compétents à ces associations de jeunes gens, à l'occasion des « camps » qu'ils organisent entre eux chaque année.

On conçoit que la Croix-Rouge ne saurait rester indifférente à cette ingénieuse tentative qui peut avoir pour effet de préparer de futurs infirmiers volontaires et sauveteurs auxiliaires.

Les « Nurses » de la Croix-Rouge américaine

Si les difficultés qui ont surgi entre les Etats-Unis et le Mexique avaient donné

lieu à une guerre, et que des infirmières fussent devenues nécessaires pour soigner les blessés et les malades, la Croix-Rouge américaine aurait pu mobiliser environ 1300 nurses (infirmières laïques). Ces gardes-malades doivent avoir 25 ans au minimum, faire un stage de deux ans dans un hôpital. En entrant au service de l'armée elles portent un uniforme ainsi

qu'un insigne de la Croix-Rouge numéroté qui leur est confié pour la durée de leur service actif. Les nurses de la Croix-Rouge reçoivent le même salaire que les infirmières de l'armée, soit 50 dollars par mois si elles travaillent aux États-Unis, 60 dollars en dehors du pays, en sus de leur entretien et du paiement de leurs frais de déplacements.



Invitation

à

l'Assemblée des délégués de l'Alliance suisse des gardes-malades



Cette assemblée aura lieu

**Dimanche le 19 novembre 1911, à 1 heure après-midi,
à l'hôtel Schweizerhof à Olten,**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Procès-verbal.
- 2° Rapports et comptes de l'exercice.
- 3° Résultat de l'enquête sur les hôpitaux.
- 4° Examens de gardes-malades. Ecole d'infirmiers.
- 5° Règlement concernant le port du costume et de l'insigne de l'Alliance.
- 6° Remise des insignes.
- 7° Divers.

Les délégués et tous les membres des sections sont cordialement invités à assister à cette réunion.

Ceux qui désirent prendre part au dîner qui aura lieu au même hôtel à 12¹/₄ h. (1 fr. 50) devront en aviser le Comité de leur section avant le 15 novembre.

Un *five o'clock tea* est prévu vers la fin de l'après-midi, avant le départ des trains.

Au revoir à Olten le 19 novembre!

**Le Comité central
de l'Alliance suisse des gardes-malades.**

